

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres des Commissions zonales
et interzonale d'affectation créées en application des
articles 14ter et 14quater de l'arrêté royal du 22 mars 1969
fixant le statut des membres du personnel directeur et
enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du
personnel paramédical des établissements d'enseignement
gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion
sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de
ces établissements et des membres du personnel du service
d'inspection chargé de la surveillance de ces
établissements**

A.Gt 16-03-2010

M.B. 27-04-2010

Modification :

A.Gt 10-10-2011 - M.B. 30-11-2011

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 22 juin 1964 relative au statut des membres du personnel de l'enseignement de l'Etat, telle que modifiée;

Vu le décret du 17 juillet 2002 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs;

Vu l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements, notamment les articles 14ter et 14quater ;

Vu l'article 69, § 1^{er}, 33^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française - Ministère de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 janvier 2010 portant désignation des présidents et secrétaires de la Commission interzonale et des Commissions zonales d'affectation créées en application des articles 14ter et 14quater de l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la



surveillance de ces établissements;

Sur désignation de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion sociale du 29 janvier 2010,
Arrête :

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Charles-Henri CAPELLE, préfet des études;
- M. Francis LEES, préfet des études;
- M. Claude DEGOT, préfet des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Mohamed EL HAMOUTI, préfet des études.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Claudine SNAPS, proviseur; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Jean-Pierre VAN HOLDER, proviseur;
- M. Michel AUBRY, proviseur;
- M. Marc PONCIN, administrateur. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Léon MOTTE;
- M. Eric BOONEN.
- CSC : Mme Josiane VAN ACKER.
- SLFP : M. Jean-Louis PLUSQUIN.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Christian DEMAN;
- M. David DELCOUR.
- CSC : M. Thierry NOVALET.
- SLFP : M. Jean-Christophe WILEN.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Yves DUTRIEUX; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- Mme Maguy BOUCHERANÉ (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Jean NAESSENS (à partir du 1^{er} janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 2. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Nivelles :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Nicole ANTOINE, préfète des études;
- M. René DODEUR, préfet des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Roland LAMBEAU, proviseur;
- Mme Anne DECATELLE, administratrice.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Jean PIRSOU, préfet des études;
- Mme Thérèse HANDGRAAF, préfète des études;
- M. Louis DELMARCELLE, proviseur;
- Mme Valérie CARINCI, préfète des études.

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Stéphanie BERTRAND; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - M. Julien MAQUESTIAU.
 - CSC : Mme Marie-Thérèse ANDRE. [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - SLFP : Mme Rita VAN ROELEN.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Anne COME;
 - M. Alain VAN STYVENDAEL.
 - CSC : Mme Sonia MANSENS. [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - SLFP : Mme Sylvie MAUQUOY.

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Patrick BROHAN (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - M. Jean NAESSENS (à partir du 1^{er} janvier 2010)
 - Mme Béatrice MEUREE; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 3. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Huy-Waremme :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- Mme Jacqueline BOSSMEYER, inspectrice; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - M. Jean-Marie VERNIERS, préfet des études;
 - Mme Carine GEUNS, directrice d'école fondamentale;
 - M. Jean-François ANGENOT, préfet des études.

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- M. Marcel CORNET, préfet des études;
 - M. Raymond DEGULDRE, directeur d'école fondamentale; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - Mme Sabine HAOT, préfète des études;
 - M. Jean-Yves GERIN, administrateur. [modifié par A.Gt 10-10-2011]

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Joëlle SILIEN;
 - M. Jean BEULEN.
 - CSC : M. Michel GODAUX.
 - SLFP : Mme Fabienne HARDENNE.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Catherine PRAILLET;
 - Mme Dominique GEORGIN.
 - CSC : M. Roland LAHAYE. [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - SLFP : M. André GEUQUET.

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Francis GERMEYS (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - Mme Jacqueline SEHEQUE (à partir du 1^{er} janvier 2010);
 - Mme Béatrix MEUREE ; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 4. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants

de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Liège :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Christine TYSSÉN, préfète des études;
- M. Alain FRUSCH, proviseur;
- M. Manuel DONY, préfet des études;
- Mme Catherine LEMAL, préfète des études.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Françoise BURNOTTE, directrice d'école fondamentale;
- Mme Sabine KERF, préfète des études;
- Mme Jocelyne ENGLEBERT, préfète des études;
- Mme Michèle KEUSTERMANS, administratrice.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Luc TOUSSAINT;
- M. René PUELLINCKX.
- CSC : M. Pierre VAN DE CRAEN.
- SLFP : M. Fernand DESCHAMPHELEIRE.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Muriel WELLENS;
- M. Francis CLOSON.
- CSC : M. André BRÜLL.
- SLFP : Mme Marie CELENTIN.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Francis GERMEYS (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- Mme Catherine DEMEURE (à partir du 1^{er} janvier 2010);
- M. Yves BACQUELAINE; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 5. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Verviers :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Mirianne GOFFETTE, préfète des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Eric THIELENS, directeur; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Albert KEVER, administrateur;
- M. Guy GILLET, inspecteur. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Emmanuel BECO, préfet des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Pierre BRAY, directeur d'école fondamentale;
- Mme Nathalie LEVEAU, préfète des études;
- M. Carl DUJARDIN, directeur d'école fondamentale. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Michel BORDIGNON;
- M. Olaf BODEM.
- CSC : M. Philippe JACQUEMIN.
- SLFP : M. Michel WOLFERTZ.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - M. Ghislain DARIMONT;
 - Mme Nadine DEWEZ.
 - CSC : M. Charly ROLAND. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - SLFP : M. José LELOUP.

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Francis GERMEY (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - M. Karel VANGRUNDERBEEK (à partir du 1^{er} janvier 2010);
 - M. Yves BACQUELAINE; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 6. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Namur :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- M. Alain DECHAMPS, directeur d'un Centre de dépaysement et de plein air;
 - M. Jean-Luc BOIGELOT, éducateur-économiste;
 - Mme Laurence PLASMAN, administratrice;
 - M. Jacques SECHE, préfet des études.

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- M. Jean-Pol CLAESSENS, préfet des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - Mme Christine ENGLEBERT, directrice;
 - Mme Marianne LEGRAND, secrétaire de direction;
 - Mme Bénédicte SERVATIUS, sous-directrice.

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Stéphanie BERTRAND; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - M. Jean DURGTEL.
 - CSC : M. Luc RENARD.
 - SLFP : M. Thierry GOLARD. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - M. Michel WAUTERS; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - Mme Bernadette VRANKEN.
 - CSC : Mme Laurence MAHIEUX.
 - SLFP : Mme Chantal QUENON. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- Mme Gaëlle LUC; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - M. Francis GERMEYS (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - M. Michel CULOT (à partir du 1^{er} janvier 2010);
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 7. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Luxembourg :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- M. Benoît ROBIN, préfet des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - Mme Kathleen JACQMIN, directrice;

- Mme Roseline ROBLAIN, préfète des études;
- Mme Chantal LEITZ, directrice.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Bernard LEYDER, directeur;
- M. André LAMBERT, proviseur;
- M. Michel THEMELIN, directeur; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
- M. Emile FIEVET, directeur.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Yves BRACONNIER;
- M. Guy DE DECKER.
- CSC : M. Jean BERNIER.
- SLFP : M. Paul LAFFINEUR.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Christiane DENAYER;
- Mme Patricia MYLE.
- CSC : M. Jean-Pierre BENEDETTI.
- SLFP : M. Marcel GOMAND.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- Mme Sandrine VERSTICHEL; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
- M. Francis GERMEYS (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Michel CULOT (à partir du 1^{er} janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 8. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif du Hainaut occidental :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Philippe DE CASTECKER, préfet des études;
- Mme Anne FAGNART, préfète des études;
- M. Serge DUMONT, Directeur; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
- M. Jean-Claude ROUSSEAU, directeur.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Marie-Christine CROMBE, préfète des études;
- Mme Annick BRATUN, préfète des études;
- M. Frédéric DEBAISIEUX, directeur d'école fondamentale;
- Mme Linda JUVENOIS, directrice. [modifié par A.Gt 10-10-2011]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Rita DE HOLLANDER;
- M. Jacques BRUNAIN.
- CSC : M. Emmanuel MAHIEU.
- SLFP : M. Yves DELBECQ.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Michel VANDEPUT;
- M. Vincent MICLOTTE.
- CSC : M. Freddy LIMBOURG.
- SLFP : M. Yvan LIBBRECHTS.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Cyrille HESPEL; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
- M. Pierre HANNECART (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- Mme Isabelle LECLERCQ (à partir du 1^{er} janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 9. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Mons-Centre :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- Mme Laurence LARDINOIS, directrice;
 - Mme Chantal LECERF, secrétaire de direction;
 - M. Jean-Jacques DIEU, directeur;
 - M. Jean-Pierre VANDERBORGHT, professeur.

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- Mme Carole CATELAIN, directrice;
 - Mme Marie-Madeleine BROGNIEZ, administratrice;
 - M. Francis COLLETTE, Préfet des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - Mme Brigitte FONTAINE, préfète des études.

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Isabelle NOCERA;
 - M. Marc MENU. *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - CSC : M. Jean-Luc LECLERCQ.
 - SLFP : M. Jean-Claude ROBERT.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Véronique MAES;
 - M. Philippe JONAS.
 - CSC : M. Bernard DETIMMERMAN.
 - SLFP : M. Jacques BUXANT.

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Cyrille HESPEL; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - M. Pierre HANNECART (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - M. Jean NAESSENS (à partir du 1^{er} janvier 2010);
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 10. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Charleroi-Hainaut sud :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- M. Jean-Marie HENDRICKX, préfet des études;
 - Mme Françoise GREGE, préfète des études;
 - Mme Dominique NICOLAS, préfète des études; *[modifié par A.Gt 10-10-2011]*
 - M. Jean-Pierre SURKOL, professeur.

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- M. Jean-Claude MESDAGH, directeur d'école fondamentale;
 - M. Eric THIRION, préfet des études;
 - Mme Brigitte LEFÈVRE, proviseur;
 - Mme Christine MANGON, secrétaire de direction.

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Paule ANNOYE;
 - Mme Maryvonne FRANCESCHINELLI.
 - CSC : M. Raymond MARCHAND.
 - SLFP : Mme Bernadette BERWART.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Sylvie DAUBRESSE;
 - M. Christophe HEMBERG.
 - CSC : Mme Carmela GAGLIARDO.
 - SLFP : M. Jean BLAES.

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Serge DUMONT (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - M. Jean NAESSENS (à partir du 1^{er} janvier 2010);
 - Mme Linda NOSE; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Modifié par A.Gt 10-10-2011

Article 11. - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission interzonale d'affectation de l'enseignement de plein exercice :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- M. Alfred PIRAUX, préfet coordonateur de zone;
 - M. Alain FAURE, préfet coordonateur de zone;
 - M. Richard REGGERS, préfet coordonateur de zone; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - Mme Bernadette PHILIPPART DE FOY, préfète coordonatrice de zone.

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- Mme Tanya VANDEKERCHOVE, préfète coordonatrice de zone;
 - M. Gilbert DELVILLE; préfet des études ; [modifié par A.Gt 10-10-2011]
 - M. Henri VANWUYSTWINKEL, Préfet coordonateur de zone;
 - Mme Françoise GALOUX, Préfète des études chargée de mission.

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Christiane CORNET;
 - M. Philippe JONAS.
 - CSC : M. Charles MALISOUX;
 - SLFP : Mme Ariane GILLET.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Rita DE HOLLANDER;
 - Mme Paule ANNOYE.
 - CSC : M. Clément BAUDUIN;
 - SLFP : M Guy LARONDELLE. [modifié par A.Gt 10-10-2011]

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Francis GERMEYS;
 - Mme Catherine LEMAL (du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009);
 - M. Jean NAESSENS (à partir du 1^{er} janvier 2010);
 - M. Jean-Marc GASPARD.

Article 12. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} septembre 2009.

Article 13. - Le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la Communauté française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 16 mars 2010.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la
Communauté française,

B. GORET